

La Nouvelle-Calédonie et le statut des langues kanak : quelques repères historiques

CLAIRE MOYSE-FAURIE (CNRS - LACITO)

Une histoire coloniale et politique complexe

Ce sont les Britanniques qui débarquèrent les premiers en Nouvelle-Calédonie, le 4 septembre 1774, lors du second voyage de James Cook, sur la côte est de la Grande Terre, dans la région de Balade. Puis ce fut le tour de Jean-François de Galaup, comte de Lapérouse qui mouilla sur la côte ouest en 1788. Jusqu'en 1840, les contacts furent peu nombreux ; ils s'intensifièrent ensuite, pour des objectifs commerciaux entraînant des déportations (Blackbirding) de Kanak et d'autres Mélanésiens (Vanuatu, îles Salomon) pour aller travailler à Fidji et en Australie dans des plantations coloniales de canne à sucre, et ce jusqu'au début du XXe siècle.

Parallèlement, les missionnaires de la London Missionary Society et la Congrégation des Maristes arrivent vers 1840. Puis, c'est la prise de possession par l'amiral Febvrier Despointes le 24 Septembre 1853, la Nouvelle-Calédonie devient une colonie pénale et entre 1860 et 1897, plus de 22 000 condamnés de droit commun et prisonniers politiques furent déportés. Seuls les communards retournèrent en France, la plupart des autres condamnés se virent offrir des terres. Après la découverte de minerai de nickel en 1864 et la création de la Société Le Nickel en 1876, des travailleurs étrangers vinrent s'installer pour travailler dans les mines.

Les Kanak, par contre, furent exclus du développement économique, chassés de leurs terres et cantonnés dans des réserves. Avec l'introduction de maladies inexistantes auparavant en Calédonie, nombre de Kanak succombèrent : estimés à plus de 100 000 en

1878, ils n'étaient plus que 27 100 en 1921 (cf. Sand et al 2007). Plusieurs révoltes kanak (1878, 1917) furent sévèrement réprimées.

En mars 1942, la Calédonie devient une base importante pour les Alliés. Les troupes américaines comptèrent jusqu'à 50 000 hommes, doublant la population. En 1946 la Calédonie devint un Territoire d'Outre-mer. Il faudra attendre 1953 pour que le statut de citoyen français soit donné à tous les Calédoniens. Avec le boom du nickel des années 1969-72, de nouveaux migrants, principalement en provenance de Wallis et Futuna et de France, vinrent s'installer en Nouvelle-Calédonie et depuis lors, les Kanak sont devenus minoritaires sur leur propre sol.

Sur le plan politique, toute une série de statuts furent élaborés, n'empêchant pas une période de troubles importants, les "événements" des années 1980 avec, en 1985, le boycott des élections. Les Accords de Matignon (juin 1988) puis l'Accord de Nouméa (5 mai 1998) rétablirent la paix civile et ouvrirent une période de transfert des compétences, principalement dans le domaine de l'éducation, et d'une plus grande reconnaissance de l'identité et de la culture kanak.

Depuis 1986, la Nouvelle-Calédonie est inscrite à l'ONU sur la liste des pays encore colonisés. Selon l'Accord de Nouméa, un référendum sur l'indépendance doit avoir lieu entre 2014 et 2018 ●

Proverbe en neku

Vé rha mé karé nyâ mwârè dé i mégë a' pwâmwâgnyâ
mégë nyâ. Bôröwi

Il faut arrêter de courir après la langue des autres et apprendre à parler sa propre langue. (Prosper Poedi, ALK 2013).

Proverbe en naa drubea

Taa diikwîrî pa kagwee taa goo. Na nyi te tûü-re tôô jii
me peawe co pwë ko-re ni; nangara nyi bee tûü-tre-re me
nyî bee kââ-re. Kwie me ne tririi-re mii-ni me wâ-ni mwa
ne yobwa-re to kû tra.

Un enfant est comme un arbre exposé au soleil : sans eau pour l'arroser, il ne poussera pas bien. Le vent viendra secouer ses feuilles, ses fruits sécheront et tomberont. (Laure Boehe-Tindao, ALK 2013).

La richesse, la variété et la complexité des langues kanak ont frappé les premiers voyageurs européens, déroutés pas les sons étranges qu'ils entendaient, puis les missionnaires (Maurice Leenhardt arriva en 1902) et les linguistes qui y ont été confrontés. La situation linguistique précoloniale qui prévalait était celle d'un large plurilinguisme égalitaire (Haudricourt 1961), mais elle fut progressivement malmenée par des politiques instaurant un enseignement uniquement monolingue et pénalisant la pratique des langues vernaculaires dans tout l'espace politique, administratif et scolaire.

En Nouvelle-Calédonie, l'administration coloniale française, avec ses traditions centralisatrices, a essayé par tous les moyens de réduire cette prolifération linguistique qui lui paraissait un handicap, voire un danger, pour la bonne administration de la population autochtone. Ainsi, l'usage des langues vernaculaires fut interdit, par décret du gouverneur Guillain, en 1863, donc dix ans seulement après l'annexion. Les langues vernaculaires furent interdites jusque dans les cours de récréation des écoles et dans l'espace public jusqu'en 1970. Parallèlement à la colonisation politique, l'évangélisation a contribué à fragiliser l'équilibre existant entre ces différentes langues, qui étaient jusqu'alors sur un pied d'égalité, quel que soit le nombre de leurs locuteurs. Certaines d'entre elles ont en effet été favorisées au détriment des autres, établissant ainsi une hiérarchie entre langues reconnues et prises en compte dans la traduction d'écrits religieux d'une part, (*drehu*, *nengone* et *iaai* pour les langues des Loyauté, *ajië* sur la Grande Terre), et langues totalement ignorées, et infériorisées de fait, d'autre part.

Parallèlement, l'instauration en milieu kanak du système scolaire métropolitain entièrement francophone a très vite abouti à la dévalorisation et à la négation des langues locales. D'autres considérations déjà mentionnées, telles la forte dépopulation, le déplacement et le cantonnement de nombreux Kanak suite aux insurrections successives, ont sans doute accéléré la minorisation ou l'extinction de certaines langues. Trois langues (le *waamwang*, l'*arhö* et le *sichë*) ont totalement disparu ou ne sont plus connues que par une poignée de locuteurs, d'autres ne sont plus parlées que par quelques dizaines de locuteurs. Il faut attendre les années 1970 pour que quelques ouvertures apparaissent en faveur de la diversité linguistique : une section « langues vernaculaires » est créée au Centre territorial de recherche et de documentation pédagogique (CTRDP), parallèlement à la mise en place de l'Institut mélanésien, chargé d'élaborer des documents pédagogiques dans quelques langues kanak afin de permettre leur enseignement au collège.

En 1985, suite au boycott des élections territoriales qui marquent le début de la période d'instabilité politique, des Écoles Populaires Kanak (les EPK) ont été mises en place dans plusieurs régions kanak. Ces écoles, nées d'une décision politique, à la suite du congrès fondateur du Front national de libération kanak et socialiste (FLNKS), avaient pour arrière-plan (i) le refus des écoles « coloniales », perçues comme acculturantes, et du système élitiste qu'elles sous-tendent ; (ii) la volonté de mettre en valeur l'identité et la culture kanak, à travers un enseignement « en langue » et (iii) la réappropriation de la maîtrise de l'éducation des enfants. En 1991, les Provinces, nouvelles entités administratives, conçoivent plusieurs plans ayant pour objectif une meilleure prise en compte

de l'identité culturelle des enfants, et instaurent quelques heures hebdomadaires d'enseignement pendant lesquelles les langues vernaculaires peuvent être utilisées. En 1992, la loi Deixonne s'applique en Calédonie, et 4 langues kanak (*drehu*, *nengone*, *ajië* et *paicî*) peuvent être choisies en option au baccalauréat. Les autres langues ne bénéficient encore que de quelques initiatives isolées ●

Références

- HAUDRICOURT, ANDRÉ-GEORGES, 1961, Richesse en phonèmes et richesse en locuteurs, *L'Homme*, tome 1, n°1, 5-10.
- RIVIERRE, JEAN-CLAUDE, 1985, La colonisation et les langues, *Les temps modernes* 464, 1688-1717.
- SAND, CHRISTOPHE, BOLE, JACQUES ET OJETCHO, ANDRÉ, 2007, What Were the Real Numbers? The Question of Pre-Contact Population Densities in New Caledonia. In Kirch Patrick V. and Rallu Jean-Louis (eds), *The Growth and Collapse of Pacific Island Societies. Archaeological and Demographic Perspectives*, University of Hawaii Press, 306-325.

Comment expliquer la variété et la complexité des langues kanak ?

La diversification constatée témoigne avant tout de l'ancienneté du peuplement néo-calédonien. La société kanak est de type segmentaire, fragmentée en de multiples chefferies ayant leur organisation politique particulière ; ces chefferies ont des contacts entre elles mais elles sont aussi surtout soucieuses d'affirmer leurs différences. Chaque groupe a sa langue qui constitue une part essentielle de son individualité, de son identité. On n'a aucune raison de chercher à imiter le voisin mais on tend plutôt à accentuer les différences pour s'en démarquer. Aucune langue n'était plus prestigieuse qu'une autre : avant la colonisation, il n'y avait ni langue dominante, ni pôle social prédominant.

Ce n'est donc pas à cause d'un isolement supposé dans chaque vallée que les langues kanak se sont différenciées. Au contraire, les textes de tradition orale mettent en évidence que les échanges entre groupes ont toujours été intenses ; il y a toujours eu des jeux politiques d'alliance, des intermariages, des ruptures aussi avec un groupe qui se scinde et une partie du groupe qui part s'établir ailleurs à la suite d'un conflit et dont la langue, commune au départ, va évoluer séparément. Les femmes mariées à l'extérieur de leur groupe qui vont vivre dans la famille de l'époux (la résidence étant virilocale) favorisent aussi le développement du plurilinguisme car elles continuent souvent à parler leur langue maternelle avec leurs enfants. Ainsi, c'est plutôt ce brassage linguistique qui explique l'accélération du processus de diversification des langues kanak au cours de leur histoire.

Enfin, l'absence de norme bien établie pour la plupart d'entre elles, et un nombre relativement peu élevé de locuteurs pour la plupart des langues kanak, explique sans doute aussi en partie la rapidité du changement ●

1848	Le Père Goujon à l'île des Pins : élaboration d'un dictionnaire et traduction de textes religieux utilisés pour apprendre à lire et à écrire en kwényi et en français dans les écoles qu'il avait fondées.		
1859	Le gouverneur Saisset ordonne la traduction "dans les 14 dialectes calédoniens" [sic] d'une proclamation d'amnistie en faveur d'insurgés [...]; la traduction ne fut effectuée qu'en 3 langues, grâce au bon vouloir de quelques Pères maristes.	1991	Les Provinces, nouvelles entités administratives, conçoivent plusieurs plans ayant pour objectifs une meilleure prise en compte de l'identité culturelle des enfants : - le plan Enseignement intégré des langues maternelles (EILM), effectif à partir de 1992 dans toutes les écoles privées et publiques de la Province des Iles. - l'opération PHAX (Paicî, Hoot ma whaap, Ajië et Xârâcùù) de la province Nord (5 heures hebdomadaires d'enseignement pendant lesquelles les langues vernaculaires peuvent être utilisées).
1863	Décret du gouverneur Guillaïn interdisant l'usage des langues vernaculaires à l'école (l'usage écrit des langues kanak en dehors du domaine religieux fut sévèrement réprimé jusqu'en 1970).	1992	La loi Deixonne est étendue au territoire (4 langues kanak en option au baccalauréat).
1878	9 écoles catholiques dispensent une instruction élémentaire et des cours de français ; l'instruction religieuse en langue vernaculaire continue.	1998	L'Accord de Nouméa : "Les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie. Leur place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue [...]. Une recherche scientifique et un enseignement universitaire sur les langues kanak doivent être organisés [...] un effort important sera fait sur la formation des formateurs".
Fin du 19^e siècle	Parution à Londres de la Bible en drehu, nengone et iaai.	1999	Création du Deug "Langues et culture régionales" à l'université de Nouvelle-Calédonie et en 2001, création de la licence "Langues et culture régionales".
1902	Arrivée du pasteur Maurice Leenhardt.		
À partir de 1910	Deux périodiques religieux assurent "le rayonnement des langues loyaltiennes (le drehu surtout) et de l'ajië sur la Grande Terre".	7 mai 1999	Signature par l'État français de la Charte européenne des langues régionales ; reconnaissance de 75 "langues de France", parmi lesquelles les 28 langues kanak. Expérimentation d'enseignement des langues et de la culture kanak à l'école pré-élémentaire de Nouvelle-Calédonie, sous la direction de l'Institut de Formation des Maîtres de Nouvelle-Calédonie et du laboratoire Transcultures de l'Université de Nouvelle-Calédonie. Cette expérimentation a d'abord concerné 10 écoles et 4 langues kanak (drehu, nengone, ajië et xârâcùù).
1921	Arrêté interdisant l'utilisation des langues kanak en dehors du domaine religieux et les publications "en langue indigène".		
Années 1970	Publications à Nouméa des livrets de la collection Eveil, à l'initiative du Bureau Psychopédagogique de l'Enseignement catholique.	27 juillet 2006	Arrêté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie portant ouverture d'un concours externe spécial pour le recrutement de 12 professeurs des écoles du cadre territorial pour l'enseignement des langues drehu, nengone, paicî, ajië, nyelâyu, iaai et xârâcùù.
1975	Festival artistique Melanesia 2000 (mythe Kanaké comme symbole de tous les Kanak).	17 janvier 2007	Académie des langues kanak, établissement public du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie né de l'Accord de Nouméa. Elle a pour missions de "fixer les règles d'usage et de concourir à la promotion et au développement de l'ensemble des langues et dialectes kanak".
1979	Création de l'Institut mélanésien, suivie de la création du bureau des langues vernaculaires dépendant du vice-rectorat, chargé d'élaborer des documents pédagogiques dans quelques langues kanak afin de permettre leur enseignement au collège.		
1985	Boycott des élections territoriales, ouverture des Écoles populaires kanak (les EPK).		
1986	La Région Nord organise des stages linguistiques, animés par deux chercheurs du CNRS, destinés à former des locuteurs comme intervenants dans les écoles.		